



Tahar Ben Jelloun, l'écrivain de sable

Par [Ahmed Bensaada](#)

Mondialisation.ca, 05 octobre 2014

ahmedbensaada.com

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Histoire, société et culture](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

« Je dois tourner la page. Chaque jour je tiens bon en me citant cette magnifique phrase de Tahar Ben Jelloun que je connais par cœur : « Le silence de l'être aimé est un crime tranquille » ».

C'est ainsi que Valérie Trierweiler s'exprime dans son récent livre « *Merci pour ce moment* » en citant Tahar Ben Jelloun non seulement dans le texte mais aussi dans l'épigraphe de son ouvrage [1]. Certes, on doit convenir de la beauté de cet aphorisme tout « *benjellounien* », mais la présence de l'écrivain marocain dans les règlements de comptes littéraires de l'ancienne première dame française ne relève certainement pas uniquement de l'amour des belles lettres. Du moins, on peut en douter car Ben Jelloun est un ami de Trierweiler.

En effet, rappelons que lors du « *mélodrame élyséen* » causé par la violente rupture entre le président français et sa compagne en janvier 2014, le romancier avait mis son grain de sel en écrivant une lettre publique pour prendre la défense de sa « *chère Valérie* » happée par la tourmente d'un triangle amoureux. Et de dénigrer François Hollande, le qualifiant de « *son homme* » sans même daigner mentionner son nom ne serait-ce qu'une seule fois dans son texte [2].

Il faut dire que le courant n'est jamais passé entre ces deux-là. Surtout depuis le scandale du haut diplomate français qui a « osé » qualifier le Maroc de « *maîtresse avec laquelle on dort toutes les nuits, dont on n'est pas particulièrement amoureux mais qu'on doit défendre* ». Crime de lèse-majesté ô combien offensant pour la monarchie chérifienne et pour notre auteur qui s'est découvert une vocation tardive de défenseur du royaume de ses ancêtres après l'accession au trône du roi Mohamed VI. On peut se demander cependant ce qui a été le plus blessant pour lui: le mot « *maîtresse* » (au lieu d'« *amant* ») ou le manque d'amour entre les deux partenaires.



Valérie Trierweiler au vernissage de l'exposition de tableaux de Tahar Ben Jelloun à la galerie Tindouf (Marrakech, le 26 avril 2014)

Toujours est-il que notre romancier s'est fendu d'une mise au point cinglante intitulée « *La sensibilité marocaine expliquée à M. Hollande* » [3] en impliquant, dès l'introduction, un autre pays, l'Algérie, comme si ce pays avait une quelconque relation dans les « effusions sentimentales » franco-marocaines. Peut-être veut-il nous faire comprendre qu'il affectionne tout particulièrement les « triangles amoureux » en invitant un troisième partenaire, plaçant inévitablement son pays d'origine dans le rôle de la « *chère Valérie* » éconduite.

Le romancier doit très certainement regretter le « règne » de Sarkozy, époque pendant laquelle, entouré d'un nombre restreint de convives, il était invité à la table d'honneur de la présidence française, décrivant avec délectation les fins mets et les vins servis à table : « *un vin blanc Condrieu La Doriane 1995* » par-ci, « *un vin rouge Chambertin grand cru 1993* » par-là...[4]

Et tel un « Mutanabbi » louangeant « Sayf al-Dawla », Ben Jelloun excelle dans son rôle d'écrivain panégyriste des temps modernes. Sur les colonnes du Monde, il ne tarit pas d'éloges sur la prétendue immense culture du président le plus « bling-bling » de la cinquième république [5]. Dreyer, Buñuel, Rossellini et Camus sont appelés à la barre des témoins pour essayer, sans trop convaincre, de redorer l'image d'un président qui n'a jamais été reconnu pour son érudition culturelle, mais plutôt pour la vulgarité de son langage. Mais le verdict de l'écrivain laudateur est sans appel : « *Une chose est sûre : notre président est un cinéphile averti. Il a juste besoin que les journalistes l'aiment* ».

Ben Jelloun devait bien ça à Sarkozy après que ce dernier l'eût décoré de la Légion d'honneur en donnant du « *cher Tahar* » à qui voulait bien l'entendre [6].

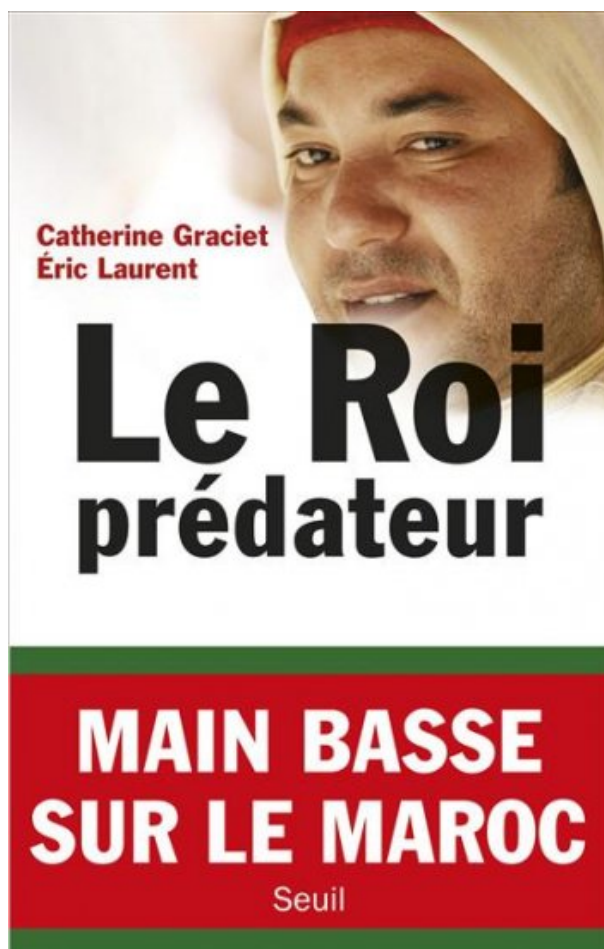
Tahar Ben Jelloun décoré par Nicholas Sarkozy (1er février 2010)

Les panégyriques de Ben Jelloun ne sont pas exclusivement destinés à la « cour » de France. Pour faire honneur à sa double nationalité, il encense aussi le monarque marocain en déclarant : « *Depuis l'arrivée au pouvoir de Mohamed VI en juillet 1999, le Maroc est devenu peu à peu une exception dans le paysage politique arabe et musulman [...]. Le roi est un homme moderne [...]. Lorsque les révoltes commencèrent en Tunisie, les regards se tournèrent vers le Maroc. Le peuple marocain manifesta sa solidarité avec les Tunisiens ; plus tard, des manifestations eurent lieu dans tout le pays le 20 février. Les réclamations ne contestaient pas la monarchie mais critiquaient le gouvernement accusé d'incompétence et*

visaient l'entourage royal dont l'affairisme est connu et exaspère la population » [7].

Ainsi, selon Ben Jelloun, on peut faire des reproches à tout le monde au Maroc, sauf à la monarchie dont le plus haut représentant a conservé son titre de « Commandeur des croyants » après l'adoption de la constitution post-printanière. Pourtant, en sa qualité de « chef politique suprême », n'est-ce pas le roi qui nomme le gouvernement marocain [8]? Et son « entourage », ne dépend-il pas de lui?

À l'instar de Sarkozy, Ben Jelloun aurait, lui aussi, besoin de lecture pour affiner son analyse. « Le roi prédateur » de Catherine Graciet et Éric Laurent constituerait certainement un bon livre de chevet [9].



Catherine Graciet et Eric Laurent, « Le Roi prédateur », Le Seuil (Paris), mars 2012, 231 p.

Cette propension à l'analyse biaisée et un tantinet naïve du « printemps » arabe et la volonté de placer le Maroc en dehors de la problématique des pays arabes sont des invariants dans les écrits du romancier marocain. Déjà au début 2011, il déclarait : « *Ce qui s'est passé en Tunisie n'est pas une « révolution » mais plutôt une « révolte qui est arrivée par hasard* » » [10].

Tenter d'expliquer un évènement d'une telle ampleur en ne présentant que le « hasard » comme argument révèle un manque flagrant de culture politique. Faudrait-il rappeler à notre « spécialiste » une célèbre citation de F.D. Roosevelt: « *En politique, rien n'arrive par hasard. Si quelque chose se produit, vous pouvez parier que cela a été planifié ainsi* ». D'ailleurs, de nombreux analystes ont montré que ces « révoltes », tout comme

celles qui ont ponctué les révolutions colorées, sont loin d'être spontanées, bien au contraire [11].

En plus de sa superficialité, le verbiage à profusion de Ben Jelloun au sujet du « printemps » arabe montre une constante et surprenante animosité envers l'Algérie.

Tahar Ben Jelloun: à propos du « printemps » arabe et de l'Algérie (24 janvier 2011)

« *Le Maroc n'a rien à voir avec tout ça. La presse est assez libre, les gens respirent, les gens parlent* » [12], martèle-t-il. Mais pas l'Algérie qu'il fustige sur diverses tribunes avec des formules à l'emporte-pièce:

- L'Algérie est « *un pays riche avec un peuple pauvre* » [13].
- Ce pays fait partie de ces « *sociétés dans le monde arabe où tous les ingrédients sont réunis pour que tout explose* » [14].
- « *Si ce pays était moyennement riche, il aurait été certainement plus juste et plus prospère. Mais on sait que le gaz et le pétrole sont des ingrédients qui font plus de mal que de bien* » [15].
- Ou encore : « *le voisin algérien [...] a le code de la famille le plus rétrograde du Maghreb* » [16].

En 1999, Ben Jelloun déclarait pompeusement : « *Je m'implique dans des combats et des valeurs - la justice, la liberté, la dignité - qui sont ceux de tout intellectuel qui se respecte. Cela me paraît même être un devoir* » [17].

Dans ce cas, comment expliquer son silence sur les graves exactions commises sous le règne de Hassan II? A-t-il montré une once de considération à la dignité des bagnards de Tazmamart du temps où ils étaient emmurés dans ce lieu infernal? Quel était le but recherché par son livre tardif [18] sur cet épouvantable bagne, des années après sa fermeture et la disparition de leur principal geôlier? Quelle signification donner à sa collaboration à l'ouvrage collectif « La marche verte », écrit à la gloire du père de l'actuel souverain marocain [19]?

Polémique autour du livre de Tahar Ben Jelloun sur Tazmamart

Florence Aubenas et José Garçon lèvent le voile sur la relation entre l'écrivain et le défunt roi:

« *Au Maroc, si Ben Jelloun est aussi un « écrivain impliqué », ce serait plutôt à la Cour. En 1987, lorsqu'il reçoit le prix Goncourt pour la Nuit sacrée, Hassan II lui envoie ses « Félicitations paternelles » et « sa haute sollicitude ». Invité, décoré, fêté à Marrakech par le monarque, il devient peu à peu ce que le Maroc appelle « un protégé ». Pendant ces années de plomb, Ben Jelloun ne risquera jamais un murmure, alors que s'accroissent les dénonciations dès le début des années 1980* » [20].

Dans cette histoire notre romancier n'est pas à une contradiction près. Invité chez Bernard Pivot en 1987, il déclara: « *Je rends grâce au roi [i.e. Hassan II] parce que c'est quelqu'un que j'estime et je respecte* » [21]. Quelques années plus tard (en 2011), à l'occasion d'une de ses « analyses » du « printemps » arabe, il compara Hassan II à Moubarak : « *Hassan II, c'est un peu comme Moubarak. On vivait sous un régime policier avec tortures, disparitions, etc.* » [22].

Tahar Benjelloun et Hassan II

Pour expliquer son comportement à l'égard de l'ancien monarque, il avoua que « *comme tous les Marocains* », il avait peur. « *Je voulais pouvoir rentrer chez moi* », disait-il [23].

Est-ce cela l'attitude d'un « *intellectuel qui se respecte* »?

Et dire qu'actuellement, il passe son temps à disserter de démocratie, de droits de l'homme et, surtout, des « *courageux peuples arabes* » [24].

Sans oublier ses critiques acerbes contre ceux que l'Occident et ses médias « mainstream » ont défini comme appartenant à l'« axe du mal ». Même Vladimir Poutine n'échappe pas à sa vindicte :

« *Mais l'ennemi numéro deux, celui qui planifie cette guerre, qui l'arme et trouve des stratagèmes dignes du diable, c'est Vladimir Poutine. Il n'est pas toujours visible, mais au fond, il est le plus dangereux des deux. Cynique, impassible, froid, impitoyable, il exerce un pouvoir discret et efficace sur le déroulement de cette tragédie. Armé aux Nations unies de son veto, il ne flanche pas. Rien ne se lit sur son visage, lui aussi bien rasé. Mais tout est dans ses yeux, des trous où se manigance le pire des cauchemars. Son peuple en sait quelque chose. Les peuples arabes devraient manifester pour dénoncer le rôle de plus en plus meurtrier qu'il joue en Syrie* » [25].

Ah! « *Russia-bashing* », quand tu nous tiens!

Et que penser alors du rôle des Occidentaux, des Turcs et de certaines monarchies arabes qui ont formé, financé, armé et soutenu des rebelles « mangeurs de cœurs » [26] et adeptes d'un djihad libidineux [27]?

La « cécité » sélective de notre auteur à l'égard de ces pays est très surprenante pour quelqu'un qui se considère comme un intellectuel épris « *de justice, de liberté et de dignité* ». Et cela est d'autant plus grave que les monarchies arabes, en particulier celles du Golfe, sont loin d'être des Terres où « fleurissent » la démocratie et les Droits de l'homme.

Il faut dire que les fréquentations de Ben Jelloun sont elles aussi conformes à ses pérégrinations intellectuelles.

Tantôt le voit-on en compagnie de Bernard-Henri Lévy, le dandy guerrier, l'architecte en chef du désastre libyen [28]. Ne fait-il pas partie de son cercle d'amis tel que documenté par Serge Halimi [29] et n'est-il pas collaborateur régulier de sa revue littéraire « *La Règle du jeu* » [30]?



Maurice Szafran, Bernard-Henri Lévy et Tahar Ben Jelloun (Paris, le 19 novembre 2013)

Tantôt l'aperçoit-on en compagnie de son autre ami, l'israélien Shimon Peres. Comme ce 24 avril 1999 où il était à ses côtés pour « *pour participer à une grande manifestation contre le racisme* » [31]. Israël, Racisme? Heureusement que le ridicule ne tue pas. Qu'a-t-il vu cette fois-ci dans les yeux de l'ancien président israélien? Des trous où se manigance le pire des cauchemars des Palestiniens? Des grappes de muscat provenant de l'opération « Raisins de la colère »? Ou peut-être l'image de la centaine de civils qui furent massacrés dans un camp de l'ONU à Cana? N'était-il pas Premier ministre en ce temps-là? Et les différents massacres de Gaza qui ont fait des milliers de morts alors qu'il était président de l'état hébreu?



Tahar ben Jelloun et Shimon Peres (Rome, le 24 avril 1999)

Décidément, Ben Jelloun sait choisir certains de ses « amis » parmi les « rossignols des charniers » [32] et les criminels de guerre. N'avait-il pas eu le culot d'intituler un de ses récents articles « *Sans honte, sans pudeur* » [33]?

À propos de « l'exception marocaine », intéressons-nous à un évènement plus récent. En effet, dans un rapport datant de mai 2014, Amnesty International a épinglé le Maroc dans le dossier de la torture. L'ONG « *a recensé de nombreux cas de tortures, et l'utilisation de plusieurs méthodes, allant du passage à tabac au viol en passant par l'isolement et la suspension* » [34].

Mais où est donc passé ce Maroc devenu « *une exception dans le paysage politique arabe et musulman* »? Le romancier marocain a-t-il osé « un murmure » à la suite de cette affaire? Que nenni!

Pourtant, il connaît bien cet organisme dans la mesure où il a été coauteur, en 2004, d'un ouvrage collectif intitulé « *Nouvelles pour la liberté* » dont les droits ont été intégralement versés à Amnesty International [35].

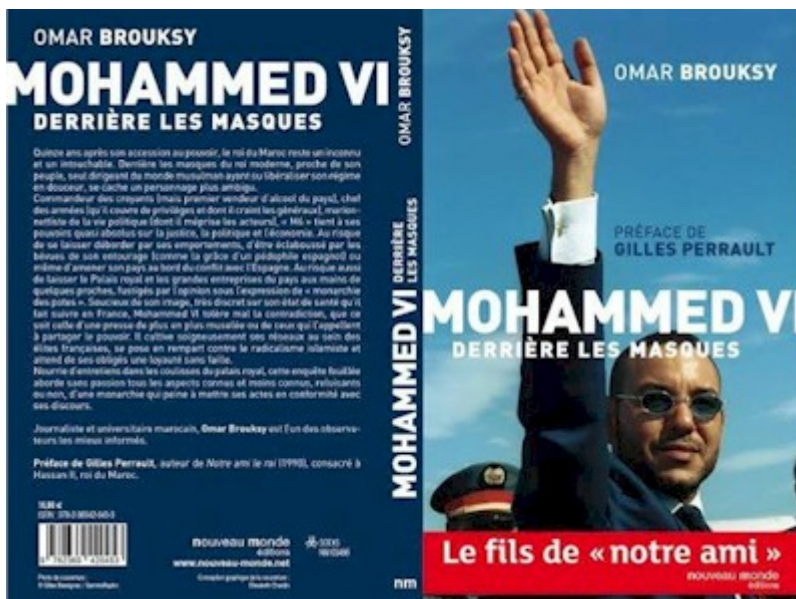
D'autre part, il serait très intéressant de connaître les impressions de Ben Jelloun à propos du tout nouveau livre du journaliste marocain Omar Brouksy qui s'intitule « *Mohammed VI, derrière les masques* » [36]. En complète contradiction avec les propos de notre auteur, on peut y lire :

« *Tout a changé ? Hélas, comme le dirait à peu près Tancrède dans Le Guépard, c'est qu' il fallait que tout change pour que rien ne change* » » [37].

« *Ce monarque [i.e. Mohamed VI] de 51 ans, qui a hérité d'un pays de plus de 30 millions d'âmes, exerce de très larges pouvoirs politiques, comparables à ceux du président de la République française et de son Premier ministre réunis, s'ils étaient en outre* » élus » à vie. *Il nomme tous les membres du gouvernement, les ambassadeurs, les directeurs d'établissements publics « stratégiques », il détermine la politique générale de l'État, désigne les magistrats, et dans tous les tribunaux du royaume les jugements sont rendus en son nom. Mohammed VI choisit également tous les hauts gradés de l'armée marocaine dont*

il est le chef suprême. Il peut déclarer la guerre et accorder sa grâce aux prisonniers, dissoudre le Parlement, proclamer l'état d'exception quand il le juge souhaitable. C'est aussi un chef religieux, qui a le titre de « Commandeur des croyants », ce qui le rend « intouchable » [38].

Un autre livre de chevet en perspective?



Omar Brouksy, « Mohammed VI, derrière les masques », Nouveau Monde (Paris), 12 septembre 2014, 238 p.

Dans son merveilleux diptyque formé par « L'enfant de sable » [39] et « La nuit sacrée » [40], Tahar Ben Jelloun met en scène un personnage à l'identité confuse. Un être androgyne et tourmenté dont la personnalité évolue entre les deux pôles : masculin (Ahmed) et féminin (Zahra). Dans « La nuit sacrée », le personnage retrouve finalement son identité féminine après s'être complètement débarrassé des contraintes sociales qui le maintenaient dans son androgynie. Vers la fin du roman, Zahra relate ses sensations : « Je n'étais plus un être de sable et de poussière à l'identité incertaine, s'effritant au moindre coup de vent. Je sentais se solidifier, se consolider, chacun de mes membres. Je n'étais plus cet être de vent dont toute la peau n'était qu'un masque, une illusion faite pour tromper une société sans vergogne [...] » [41].

De la même manière, Ben Jelloun doit imiter son personnage afin de s'affranchir, à l'occasion d'une éventuelle « Nuit du Destin » salvatrice, des multiples masques qu'il se sent obligé de porter : jeter celui du grotesque panégyriste, ranger celui du chauvin défenseur du royaume et se débarrasser de celui de l'analyste partial, subjectif et malveillant.

Ce n'est qu'à ce prix que Tahar Ben Jelloun pourra retrouver son identité intrinsèque, détruisant celle de « l'écrivain de sable » afin de reconquérir celle, solide, du romancier tant apprécié.

Ahmed Bensaada

Références

1. Valérie Trierweiler, « Merci pour ce moment », Ed. Les Arènes (Paris), 4 septembre 2014, 320 p.
2. Tahar Ben Jelloun, « Lettre à Valérie Trierweiler », Le Point, 13 janvier 2014, http://www.lepoint.fr/invites-du-point/tahar-ben-jelloun/tahar-ben-jelloun-lettre-a-valerie-trierweiler-13-01-2014-1779759_1921.php
3. Tahar Ben Jelloun, « La sensibilité marocaine expliquée à M. Hollande », Le Point, 7 juin 2014, http://www.lepoint.fr/invites-du-point/tahar-ben-jelloun/la-sensibilite-marocaine-expliquee-a-m-hollande-07-06-2014-1833524_1921.php
4. Tahar Ben Jelloun, « Un président heureux », Le Monde, 16 avril 2011, http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2011/04/16/un-president-heureux_1508690_3208.html
5. *Ibid.*
6. Dailymotion, « Décoration de M. Tahar Ben Jelloun », 1^{er} février 2008, http://www.dailymotion.com/video/xc7q1w_decoration-de-m-tahar-ben-jelloun_news
7. Tahar Ben Jelloun, « L'exception marocaine », Lavanguardia, 19 juin 2011, http://www.taharbenjelloun.org/index.php?id=61&tx_ttnews%5Btt_news%5D=268&cHash=2d5ddcf01ca70b2f25893031451d7f67
8. Portail du Maroc, « Les attributions du Roi », <http://www.maroc.ma/fr/content/les-attributions-du-roi>
9. Catherine Graciet et Eric Laurent, « Le Roi prédateur », Le Seuil (Paris), mars 2012, 231 p.
10. Oumar Baldé, « Tahar Ben Jelloun : le Maroc n'est pas concerné par les révoltes au Maghreb », Yabiladi, 24 janvier 2011, <http://www.yabiladi.com/articles/details/4344/tahar-jelloun-maroc-n-est-concerne.html>
11. Lire, par exemple : Ahmed Bensaada, « Arabesque américaine : Le rôle des États-Unis dans les révoltes de la rue arabe », Éditions Michel Brûlé, Montréal (2011), Éditions Synergie, Alger (2012)
12. Oumar Baldé, « Tahar Ben Jelloun : le Maroc n'est pas concerné par les révoltes au Maghreb », *Op. Cit.*
13. *Ibid.*
14. Tahar Ben Jelloun, « Un printemps en hiver », Le Monde, 20 janvier 2011, http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/01/22/un-printemps-en-hiver_1469161_3232.html
15. Tahar Ben Jelloun, « Sans honte, sans pudeur », Le Monde, 29 avril 2014, http://www.lepoint.fr/invites-du-point/tahar-ben-jelloun/tahar-ben-jelloun-sans-honte-sans-pudeur-29-04-2014-1817268_1921.php
16. Tahar Ben Jelloun, « La nouvelle constitution tunisienne est révolutionnaire », Le Point, 22 janvier 2014, http://www.lepoint.fr/invites-du-point/tahar-ben-jelloun/ben-jelloun-la-nouvelle-constitution-tunisienne-est-revolutionnaire-22-01-2014-1783017_1921.php
17. Tahar Ben Jelloun, « C'est formidable d'être populaire », L'Express, 20 mai 1999, http://www.lexpress.fr/informations/c-est-formidable-d-etre-populaire_633718.html#E2ldE2icWHQVou0m.99
18. Ben Jelloun Tahar, « Cette aveuglante absence de lumière », Seuil (Paris), 2001, 247 p.
19. Ben Jelloun Tahar, « Témoignage », in *La Marche verte*, Plon (Paris), 1989, p. 69.
20. Florence Aubenas et José Garçon, « Ben Jelloun s'enferme dans Tazmamart »,

2001, http://www.liberation.fr/culture/2001/01/15/ben-jelloun-s-enferme-dans-tazmamart_351003

21. INA, « Tahar Ben Jelloun », Émission Apostrophe du 16 novembre 1987, <http://www.ina.fr/video/CPB87011777>
22. Dailymotion, « Tahar Ben Jelloun : le printemps arabe », 15 juin 2011, http://www.dailymotion.com/video/xjbak7_tahar-ben-jelloun-le-printemps-arabe_creation
23. Florence Aubenas et José Garçon, « Ben Jelloun s'enferme dans Tazmamart », *Op. Cit.*
24. Tahar Ben Jelloun, « Sans honte, sans pudeur », Le Monde, 29 avril 2014, *Op. Cit.*
25. Tahar Ben Jelloun, « Syrie, Assad-Poutine, mêmes combats! », Le Point, 17 février 2014, http://www.lepoint.fr/invites-du-point/tahar-ben-jelloun/ben-jelloun-syrie-assad-poutine-memes-combats-17-02-2014-1792488_1921.php
26. AFP, « En Syrie, un rebelle explique avoir mangé le cœur d'un soldat par vengeance », 14 mai 2013, Le Monde, http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/05/14/l-opposition-syrienne-reagit-apres-la-diffusion-d-une-video-macabre_3200919_3218.html
27. Maghreb Emergent, « Ben Jeddou: des Tunisiennes font le « jihad al-nikah » en Syrie », 20 septembre 2013, <http://www.maghrebemergent.com/actualite/maghrebine/item/29662-ben-jeddou-des-tunisiennes-font-le-jihad-al-nikah-en-syrie.html>
28. La règle du jeu, « « Affaire Taubira »: les écrivains et les intellectuels se mobilisent (en images) », 19 novembre 2013, <http://laregledujeu.org/seminaires/2013/11/19/affaire-taubira-les-ecrivains-et-les-intellectuels-se-mobilisent-en-images/>
29. Serge Halimi, « L'imposture Bernard-Henri Lévy : Cela dure depuis vingt-cinq ans », Le Monde Diplomatique, Décembre 2003, <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/12/HALIMI/10870>
30. Wikipédia, « La Règle du jeu », [http://fr.wikipedia.org/wiki/La_R%C3%A8gle_du_jeu_\(revue\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/La_R%C3%A8gle_du_jeu_(revue))
31. Tahar Ben Jelloun, « C'est formidable d'être populaire », *Op. Cit.*
32. Surnom de Bernard-Henri Lévy
33. Tahar Ben Jelloun, « Sans honte, sans pudeur », Le Monde, 29 avril 2014, *Op. Cit.*
34. Afriquinfos, « Torture : Amnesty International pointe du doigt le Maroc et le Nigéria », 13 mai 2014, <http://www.afriquinfos.com/articles/2014/5/13/torture-amnesty-international-pointe-doigt-maroc-nigeria-253847.asp>
35. Tahar Ben Jelloun et al., « Nouvelles pour la liberté », Le Cherche-Midi (Paris), 2004, 176 p.
36. Omar Brousky, « Mohammed VI, derrière les masques », Nouveau Monde (Paris), 12 septembre 2014, 238 p.
37. *Ibid*, p. 9
38. *Ibid*, p. 13
39. Tahar Ben Jelloun, « L'enfant de sable », Seuil (Paris), 1985, 190 p.
40. Tahar Ben Jelloun, « La nuit sacrée », Seuil (Paris), 1987, 213 p.
41. *Ibid*, p. 138

Cet [article](#) a été publié par le quotidien algérien [Reporters](#), le 2 octobre 2014 (pp. 12-13)



[Lire l'article en format « Journal »](#)

Une version moins longue de cet article a été publiée par le [magazine Afrique-Asie](#) (Octobre 2014, pp. 58-59)



[Lire l'article en format « Magazine »](#)

La source originale de cet article est ahmedbensaada.com
Copyright © Ahmed Bensaada, ahmedbensaada.com, 2014

Articles Par : [Ahmed Bensaada](#)

A propos :

Ahmed Bensaada est docteur en physique, enseignant, auteur et essayiste. Il est l'auteur de "Arabesque américaine : le rôle des États-Unis dans les révoltes de la rue arabe" (2011), premier livre publié sur le "printemps" arabe . Il est aussi coauteur de "La face cachée des révolutions arabes" (2012) et "Le développement économique de l'Algérie: expériences et perspectives" (2011). Ahmed Bensaada est aussi auteur de nombreux ouvrages pédagogiques pour l'enseignement des sciences. Il est lauréat, entre autres, du prix du Premier Ministre du Canada pour l'excellence dans l'enseignement. Contact: www.ahmedbensaada.com

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu

responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca